

penses qu'accusent les registres publics ou les livres bleus de 1896 et de 1908 que j'ai sous la main, et la comparaison entre ces deux années fait voir une différence très considérable entre elles. Cette différence s'élève à environ \$38,000,000 ou un peu plus que cette somme, dont il me faut rendre compte. Mon honorable ami a dit avec raison qu'il incombe au Gouvernement de donner au public et au parlement du Canada des explications satisfaisantes sur cette augmentation annuelle des dépenses se montant à \$38,000,000, et, peut-être, à quelque chose de plus. J'admets franchement cette obligation, et je vais tâcher de la remplir moi-même, le mieux que je le pourrai. J'attirerai tout d'abord l'attention de mon honorable ami et de la Chambre sur le fait que de cette augmentation de \$38,000,000, une très grande partie, soit quatorze ou quinze millions, je crois, et même quinze millions, n'est, à tous égards, qu'une addition nominale. Cette addition est composée de sommes transférées d'une poche à l'autre. Par exemple, les dépenses pour l'Intercolonial se sont considérablement accrues, mais d'un autre côté les recettes de ce chemin de fer ont beaucoup augmenté, et je reviendrai sur ce point un peu plus loin dans mon discours. En second lieu, nous avons accru considérablement—en somme dans l'intérêt du public—les dépenses postales, tout en réduisant le taux du port des lettres; mais le revenu postal s'est, d'un autre côté, considérablement accru, puisque le ministère des postes a pu accuser un joli surplus à la fin de l'exercice de 1908. Naturellement, la différence entre la somme dépensée, en 1896, par ce ministère et celle dépensée, en 1908, apparaît comme une augmentation de dépenses. Ainsi, ces deux classes de dépenses—savoir celle de l'Intercolonial et celle du service postal—expliquent passablement bien la nature de l'augmentation de \$38,000,000 dont j'ai parlé. Puis, si vous ajoutez à ces deux classes de dépenses celles occasionnées par cette politique—bonne ou mauvaise—mais acceptée à l'unanimité par le pays—qui augmente de quatre ou cinq millions par année les subventions payées aux diverses provinces, vous voyez que j'ai raison de dire que sur l'augmentation de dépenses au montant de \$38,000,000, une somme d'à peu près \$15,000,000 n'a fait vir-

tuellement que passer de l'une de nos deux mains à l'autre.

Quant à cette augmentation des subventions aux provinces, j'aurais beaucoup préféré, pour ma part, affranchir tout-à-fait, le trésor fédéral de ce genre de subventions, comme la chose se pratique aux Etats-Unis. Mais tous ceux qui connaissant les circonstances dans lesquelles notre confédération fut fondée, savent que—cet affranchissement tout désirable qu'il soit—les pères de la confédération jugèrent qu'il n'était pas opportun, et que les provinces avaient absolument besoin d'être assistées par le trésor fédéral.

Tout ce que nous pouvons espérer, aujourd'hui—et c'est peut-être espérer l'impossible—c'est qu'il ne sera plus jamais demandé à l'avenir d'accroître de nouveau ces subventions, ou de modifications dans les rapports financiers qui existent entre le pouvoir central et les provinces. Mais il serait guère juste—en présence du fait que toutes les provinces—moins la Colombie-Anglaise qui n'a pas été satisfaite de la part qu'elle a reçue—il serait guère juste, dis-je, en présence du fait que toutes les provinces, toutes les législatures locales—moins une—ont approuvé cette augmentation des subventions fédérales à elles accordées, il serait guère juste, dis-je, d'en blâmer le parlement fédéral et les deux partis politiques qui se sont trouvés d'accord sur cette politique. Je ferai aussi remarquer que, si vous percevez un revenu douanier d'une soixantaine de millions de piastres, au lieu d'une vingtaine de millions de perçus auparavant, il n'y a rien d'étrange si les frais de perception de droits de douane ont doublé, en 1908, ceux de 1896. Puis, si vous tenez compte du fait, comme vous devez le faire, que, sur les \$38,000,000 d'augmentation en question, la somme de \$15,000,000 n'a été virtuellement que transférée d'un côté du compte à l'autre, que nous avons perçu, dans le cas du service postal, puis dans celui des douanes et celui de l'Intercolonial, autant d'argent que nous en avons dépensé, je crois que, pour ce qui concerne, au moins, une partie de l'augmentation que je suis en voie d'analyser, l'administration fait une assez bonne figure devant le public.

J'arrive maintenant à un point sur lequel il est beaucoup plus facile de différer d'opi-